

PERRROS-GUIREC

PLAN DU LOT n°25

"Le domaine des 7 Iles"

Section AZ n°

Surface du lot : 384 m²
Surface de plancher maximale : 200 m²



PÉRION

Réalisations

SAS VAL D'ERRE PROMOTION
6 rue Thessalle - BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cédex
Tél : 02 28 01 28 30
E-mail : direction.realisations@perion-immobilier.com

Plan selon Permis d'aménager
N° PA 022 16817G0003

Délivré le : 10.10.2017 et prolongé par arrêté du 13.07.2020

Vue d'ensemble (sans échelle)



LEGENDE

① Numéro du lot	■ Chaussée
● Borne O.G.E Nouvelle	■ Aire de répurigation
● Borne O.G.E Ancienne	■ Position de principe
○ Piquet bois	■ Trottoir
12.25 3.00 Cotation périmétrique	■ Espace Vert
--- Périmètre de l'opération	● Arbre tige ou cépée
--- Limite zonage PLU	● Position de principe
■ Enclave privative non close	--- Regard Individuel Eaux Usées
△ Entrée du lot conseillée	--- Branchement Eaux Pluviales
	--- Evacuation des eaux pluviales spécifique aux lots n°7, 8, 9, 10, 11 et 30
	● Citerneau Eau Portable
	● Coffret Gaz- Citerneau Téléphone
	■ Coffret Electricité

1. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du Code Civil" : chaque acquéreur sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
2. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, sandélabres, grilles et végétaux, etc.) est donné à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
3. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
4. Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage des lots.
5. L'agrandissement de propriété prévu pour les lots n°7 à 11 inclus et n°30, situé en zone humide, fera l'objet de dispositions particulières notamment imposées par les éventuelles prescriptions de la police de l'eau dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau en cours d'instruction.

